

FS SSCT du 5 février 2026



Présents :

- Administration : A-DASEN, Secrétaire Général, Médecin de prévention, Assistante sociale des personnels
- Elus FSU : Philippe Bernard (Snes), Aude Bonnotte (Snuipp), Eponine Miler (Snuipp), Jérémy Barges (Snuep), Christine Canon (Snasub), Philippe Duchâtel (Snuep), Barbara Haignon (Snep)
- Elus d'autres organisations syndicales
- Conseillère départementale de prévention, Conseiller Prévention Académique
- L'Inspecteur en Santé et Sécurité au Travail
- 3 Assistants de Prévention de Circonscription

--

Bilan de l'ISST

L'ISST a fait 5 visites d'établissement en 2024/2025, 2 dans le 1^{er} degré et 4 dans le 2nd degré (2 collèges, 1 lycée).

Ces visites aboutissent à des actions à mettre en œuvre pour se mettre en conformité avec le Code du Travail et permettent de faire émerger des problématiques récurrentes (absence de DTA à jour, manque d'agent de prévention d'établissement dans certains établissements du 2nd degré, etc). La question de la formation continue en santé et sécurité a été soulevée, pour les chefs d'établissement et directeurs.trices.

Le manque d'APE (Assistant de prévention d'établissement) dans le 2nd degré est toujours une difficulté. Il y a le plus souvent seulement 1 APE collectivité territoriale qui n'a pas dans son champ d'action les personnels EN.

Aucun établissement n'a évalué le risque chimique lié à l'unité de travail sciences.

La FSU a participé à la rédaction du **Programme Annuel de Prévention** du département qui fixe les grands axes en matière de santé, de sécurité et conditions de travail.

La FSU-SNuipp a proposé et soutenu deux avis.

AVIS sur la formation continue des directeurs d'école

Dans les deux rapports de visite d'écoles réalisées par M Grisi ISST, nous lisons la préconisation suivante à l'adresse de Mme la DASEN : « mettre en place une formation continue des directeurs d'école sur la santé et sécurité au travail ».

Les représentants des personnels de la FS-SSCT apprécient la présence de cette préconisation et relèvent le mot « continue ». En effet, actuellement la formation des neo directeurs comprend bien un volet santé et sécurité dont nous voyons les effets sur le terrain, notamment au travers du classeur sécurité. Cependant, aucune formation n'existe pour les directeurs déjà en poste et notamment ceux pour qui la formation remonte à plusieurs années.

Nous demandons donc à ce qu'un module de 3h minimum, en présentiel, sur la santé et sécurité soit intégré au programme de formation continue des directeurs.

AVIS sur les réponses apportées à certains signalements

Des collègues en grande souffrance rédigent des signalements sur le registre SST. Il s'agit de signaler le plus souvent une violence subie, morale ou physique. Dans tous les cas, il s'agit d'un appel à l'aide, d'une demande de soutien.

Or, nous regrettons l'attitude de certains IEN ou autres personnels dispensant des conseils. Plutôt que de prendre cet appel à l'aide pour ce qu'il est, le signalement est parfois suivi de reproches, soit sur les mots employés, soit sur la formulation générale. Au lieu d'apporter une aide, certains dispensent des conseils organisationnels ou bien incitent à des réunions supplémentaires, des démarches supplémentaires chronophages. Cela ajoute bien souvent culpabilité et perte de confiance. Certains conseils sont redondants, déplacés, déconnectés de la réalité du terrain (par exemple : « Faites-moi un point de contexte pour tous les enfants sans aide ») des conseils parfois irresponsables (Par exemple, « laissez cet enfant creuser la terre, il en a besoin. Par contre obligez-le à reboucher ses trous »). Les collègues expérimentés, compétents, dévoués, ont besoin en priorité d'aide sur le terrain, dans la classe. Ils ont besoin de temps, de personnels.

Les représentants des personnels de la FS-SSCT réitèrent leur demande que, suite à un signalement, la prise de contact de l'IEN ne soit pas l'occasion de reproches ou de remise en question, parfois même simplement sur les mots utilisés par le rédacteur du signalement, mais d'un soutien et de recherche de solutions, en collaboration avec l'enseignant ou l'AESH. Nous demandons que les personnels en situation de gestion de crise soient aidés sur le terrain par des décharges de classe régulières leur permettant une gestion sereine, n'impactant pas leur santé et leurs conditions de travail.

Le Médecin du travail a présenté son rapport d'activité.

Un prochain groupe de travail se réunira pour connaître les suites données aux signalements déposés au registre RSST. Si vous avez déposé un signalement et souhaitez que la FSU puisse le suivre, contactez vos élus.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**